



ÉCOLE ADVENTISTE LA PERSÉVÉRANCE

SAINT-LAURENT DU MARONI - GUYANE FRANÇAISE

UN ENFANT INSTRUIT, UN ADULTE ACCOMPLI

DEMANDE D'INSCRIPTION 2025-2026

Merci de noter que la demande d'inscription ne vaut pas inscription.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :

Dossier N° : IPE IGP

Précisez la classe demandée :

1^{ère} inscription à l'école

1^{ère} inscription dans cet établissement

L'ELEVE

NOM : Prénom : Sexe : Masculin Féminin

Né (e) le : A : Département :

Adresse :

PERSONNES TITULAIRES DE L'AUTORITE PARENTALE

Qualité Mère Père Tuteur 1 Autre précisez Mère Père Tuteur 2 Autre précisez

Nom

Prénom

Adresse

CP/Ville

Profession

Tél portable

Tél fixe

Tél professionnel

E-mail

Domiciliation L'enfant vit avec ses parents, ses grands-parents ... ?

Responsable légal Veuillez préciser qui est/sont le/les responsable(s) légal/légaux de l'enfant :

LES ENFANTS DU FOYER

NOMS & Prénoms Date de naissance Lien de parenté (frère/sœur) Ecole fréquentée Classe

Établissement d'Enseignement Privé sous contrat avec l'Etat



ÉCOLE ADVENTISTE LA PERSÉVÉRANCE

SAINT-LAURENT DU MARONI - GUYANE FRANÇAISE

UN ENFANT INSTRUIT, UN ADULTE ACCOMPLI

2.-SANTÉ

Quelles maladies infantiles a-t-il déjà eues ? Autres :

A t-il été victime d'un accident ? Oui Non Si oui, lequel ?

A-t-il bon appétit ? Oui Non Dort-il bien ? Oui Non Combien de temps ?

Lui soupçonnez-vous une déficience quelconque ? Oui Non Si oui laquelle ? Motrice ? Auditive ? Visuelle ?

Est-il allergique à un médicament ? Oui Non Si oui, lequel?

Est-il allergique à un aliment ? Oui Non Si oui, lequel?

Problèmes particuliers à signaler :

3.-APTITUDES

Evolue-t-il dans un milieu francophone ? Oui Non

Si non, quelle (s) langue (s) parlez-vous à la maison ?

Quelles sont ses occupations préférées ?

A-t-il déjà une activité ?Piscine, danse, musique (autre, précisez) :

Quels sont ses jeux préférés ?

Pour la maternelle uniquement :

L'enfant est-il propre ? Oui Non

L'enfant s'exprime-t-il en français de manière compréhensible ? Oui Non

Pour l'élémentaire uniquement :

Pour quelles activités scolaires présente t-il le plus d'intérêt (chant, flûte, théâtre etc...) ?

Aptitudes à s'exprimer par :

- L'éducation musicale :
- L'éducation physique :
- Les arts plastiques :
- Autres :

Est-il capable d'efforts soutenus ? Oui Non Est-il capable de travailler en groupe ? Oui Non

Est-il capable de travailler de façon autonome ? Oui non Est-il capable de mémoriser ? Oui Non

Est-il abonné à une bibliothèque ? Oui Non

Votre enfant lit-il ? • volontiers • quand on lui demande • jamais

RAPPEL : La demande d'inscription ne vaut pas inscription !

Nous vous invitons donc à effectuer aussi une demande dans le public.

Merci de bien vouloir prendre connaissance des conditions et formalités à la page suivante.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION / NE RIEN INSCRIRE ICI

Photos Manque

Copie ID ou Acte de naissance

Justificatif de domicile

Enveloppe timbrée renseignée avec adresse des parents

Certificat de vaccination

Seuls les dossiers complets seront acceptés.



ÉCOLE ADVENTISTE LA PERSÉVÉRANCE

SAINT-LAURENT DU MARONI - GUYANE FRANÇAISE

UN ENFANT INSTRUIT, UN ADULTE ACCOMPLI

LES CONDITIONS D'ENTREE

A savoir : Ce dossier est une demande d'inscription et non un dossier d'inscription. Les admissions se font en fonction de nos possibilités d'accueil. Veuillez donc prendre vos dispositions pour donner à votre enfant toutes les chances de trouver une place dans une école en faisant aussi une demande auprès de la mairie.

Dossier d'inscription : A la remise du dossier de demande d'inscription, le dossier doit être complet et à jour. Si vous venez de l'hexagone ou de l'étranger, veuillez nous fournir un contact en Guyane (ami, famille, collègue, employeur) et/ou pensez à nous faire parvenir vos nouvelles coordonnées (téléphone, adresse) une fois sur place. **Dossier à retourner avant le 30 Avril 2025.**

Les jours et horaires de classe sont du lundi au vendredi de 7h20 à 12h35. Il n'y a pas de cantine et pas de transport scolaire.

Age minimum : Pour rentrer en petite section, l'enfant doit avoir 3 ans révolu pour l'année en cours. Il n'y a pas de très petite section.

Tenue obligatoire : L'uniforme est obligatoire et vendu par l'école pour les cours. (Voir tarifs).

Matériel scolaire : En élémentaire, une liste de fournitures est fournie après validation d'inscription, la maternelle n'est pas concernée.

Paiement : Les paiements ne seront acceptés qu'après la validation de l'inscription, il est inutile de joindre un paiement au dossier.

Réponses : Les réponses se font par courrier :

1. En fin d'année scolaire en cours pour les Petites Sections
2. En début d'année scolaire pour les nouvelles inscriptions de la Moyenne Section au CM2.

LES PIÈCES A FOURNIR

	Maternelles PS-GS	Élémentaires CP-CM2
AVANT INSCRIPTION	La Demande d'inscription renseignée	La Demande d'inscription renseignée
	4 photos d'identité inscrire au dos nom/prénom de l'enfant	2 photos d'identité inscrire au dos nom/prénom de l'enfant
	1 extrait d'acte de naissance OU photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant	1 extrait d'acte de naissance OU photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant
	1 justificatif de domicile (quittance EDF, France Telecom, loyer, etc...)	1 justificatif de domicile (quittance EDF, France Telecom, loyer, etc...)
	Si première scolarisation : 1 certificat de vaccination du médecin traitant OU du centre de PMI. (pas de copie du carnet de santé)	/
APRES INSCRIPTION	Assurance scolaire et extrascolaire à fournir à chaque rentrée	Assurance scolaire et extrascolaire à fournir à chaque rentrée
	Paiement frais d'inscription à chaque rentrée	Paiement frais d'inscription à chaque rentrée



ÉCOLE ADVENTISTE LA PERSÉVÉRANCE

SAINT-LAURENT DU MARONI - GUYANE FRANÇAISE

UN ENFANT INSTRUIT, UN ADULTE ACCOMPLI

Les frais de scolarité sont dus tous les ans, dès la rentrée. Ils sont payables en 1, 2 ou 3 fois à la rentrée. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Le morcellement du paiement proposé par l'école constitue une modalité de paiement. Le montant des frais peut changer d'une année à l'autre.

Les modes de paiement acceptés sont les espèces, cartes bancaires, et virements.

FRAIS DE SCOLARITE	PS-MS (<i>Petite-Moyenne</i>)	GS (<i>Grande Section</i>)	CP-CE1	CE2-CM2
Frais administratifs	30 €	30 €	30 €	30 €
Coopérative	20 €	20 €	20 €	20 €
Participation Matériel éducatif	90 €	90 €	40 €	40 €
Participation Activités Sportives	/	10,00€	10,00€	10,00€
Participation cours d'Anglais et Espagnol	30,00€	30,00€	40,00€	40,00€
Écolage Septembre et Juin	140,00€	140,00€	140,00€	140,00€
Sous-Total Frais d'inscription	310,00 €	320,00 €	280,00€	280,00€
Écolage Octobre à Mai (8x70€)	560,00€	+560,00€	560,00€	560,00€
Sous-Total Écolage	560,00€	560,00€	560,00€	560,00€
FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS	870,00€	880,00€	840,00€	840,00€

Uniformes

Désignation	Tarifs
Les polos	14€/U
Les shorts	22 €/U
Les jupes-shorts	22 €/U

Nous vous rappelons chers parents que le polos blancs doit être porté le lundi et vendredi !

Document à conserver par les parents.

Merci de noter que la demande d'inscription ne vaut pas inscription.

AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE VUES DE L'ÉLÈVE ET D'UTILISATION D'IMAGES LE REPRÉSENTANT SUR UNE PHOTO OU UNE VIDÉO :

Support	Étendue de la diffusion
<ul style="list-style-type: none">• En ligne	Réseaux sociaux (Instagram, Facebook, WhatsApp, You tube) Site internet de l'école
<ul style="list-style-type: none">• DVD	Concert d'école, projets d'école
<ul style="list-style-type: none">• Projection collective	Pour un usage collectif dans l'école des élèves enregistrés Usages de communication externe de l'institution

Je soussigné(e) : , parent de l'élève :

autorise l'école à enregistrer, reproduire et représenter l'image et/ou la voix de mon enfant, en partie ou en intégralité, ensemble ou séparément, sur les supports détaillés ci-dessus.

Cette autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire 2025-2026.

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, l'école LA PERSÉVÉRANCE s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, le sujet ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

Fait à : Le :

Signature des parents :

(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé »)

Merci de noter que la demande d'inscription ne vaut pas inscription.